



COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE **du conseil municipal du 27 novembre 2020**

MAIRIE DE

GRAMBOIS

Le maire demande d'ajouter des points à l'ordre du jour :

- Délimitation parcellaire BEZ (conservation d'un arbre). Il s'agit d'un échange de 1m². Le propriétaire souhaite régulariser officiellement cet échange. Majorité (1 abstention : Carle, 14 pour)
- Régularisation du parcellaire de l'Enclos côté place. Superficie concernée 159 m². Intervention d'un géomètre nécessaire. Majorité (1 abstention : Dubois, 14 pour)
- Conseil départemental de Vaucluse. Appel à projet pour fourniture d'arceaux pour parking à vélo. Le conseil municipal doit délibérer pour se positionner. Majorité (1 abstention : Carle, 14 pour)

Projet de règlement intérieur du Conseil Municipal

Le maire rappelle au conseil que le document est obligatoire. IL précise qu'il peut être revu au fil des années. Le maire en rappelle les articles.

M. Carle conteste certains articles. Le maire réexplique. Le maire précise à M. Carle qu'il peut le contacter afin d'obtenir des renseignements plus précis préalablement aux réunions si besoin était. Adopté à la majorité. (2 contre : Dubois, Carle, 13 pour)

Chèque CADO pour les agents

Le maire en rappelle les principes de montant. Il propose la distribution de chèque CADO à hauteur de 100 euros pour chaque agent. Adopté à l'unanimité.

Evènements climatiques dans les Alpes Maritimes

L'association des Maires de Vaucluse a proposé que chaque commune du 84 participe à la solidarité pour le 06. Le maire propose de donner 500 euros à l'AMV pour alimenter le fonds de solidarité pour les vallées concernées. Adopté à l'unanimité.

Informations diverses

- PLUI (point supprimé de l'ordre du jour) : le maire en réexplique les principes. La majorité des collectivités sont opposées à la transformation des PLU en PLUI. La date butoir pour le vote est fixée maintenant au 30 juin 2021. Le maire explique que ce sujet fera l'objet d'une séance du conseil municipal ultérieurement.
- Le nouveau médecin a adressé ses remerciements les plus vifs au conseil municipal aussi qu'aux agents de la commune. Ouverture prévue le 09/12/2020.
- Chemin du Sautaire et de la Barre. Refait entièrement. Satisfaction générale.
- Création d'un arrêt de bus à la Barre RD27. Refus pour la route de la Tour d'Aigues à cause de la circulation sur la RD956
- Marie Casto prépare les colis pour les anciens, pas de repas en raison de la crise Covid 19
- Pas de manifestations pour le 19 décembre 2020
- Réunion avec les parents d'élèves. Le maire fait le compte rendu. Proposition de création de jeux au sol. Anne-Sophie Avez doit réunir le conseil municipal des enfants.
- Questions de Mme Dubois : élagage d'un arbre au Moulin du Pas. M. Giaretto se rendra sur place pour évaluer le travail. Moulin du Pas : éclairage public en fonction durant la journée. Le maire explique qu'il soit possible qu'un capteur soit défaillant. M. Giaretto fera le point avec l'entreprise de maintenance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Olivier CARLE et Caroline DUBOIS ne souhaitent pas signer le cahier de séance.